

Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire

OBEPB 300



Notice d'installation et d'entretien

Sommaire

1	Déclaration de conformité	3
1.1	Identification du matériel.	3
2	Introduction	4
2.1	Symboles utilisés	4
2.2	Généralités	4
3	Consignes de sécurité et recommandations	4
4	Description	5
4.1	Description technique	5
4.2	Caractéristiques techniques	5
5	Installation	6
5.1	Implantation	6
5.2	Dimensions principales	6
5.3	Mise à niveau	7
5.4	Raccordement hydraulique	7
5.5	Raccordement électrique	11
5.6	Colisage	13
6	Mise en service	14
7	Contrôle et entretien	15
7.1	Anode en magnésium	15
7.2	Soupape ou groupe de sécurité	15
7.3	Détartrage	16
7.4	Habillage	16
7.5	Réarmement du thermostat de sécurité	16
8	Fiche de maintenance	17
9	Pièces de rechange - OBEPB 300	18

1 Déclaration de conformité

■ Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la Directive Européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

■ Certification NF

Demande de certification en cours d'instruction.

■ Conformité électrique / Marquage $\text{C}\ \text{E}$

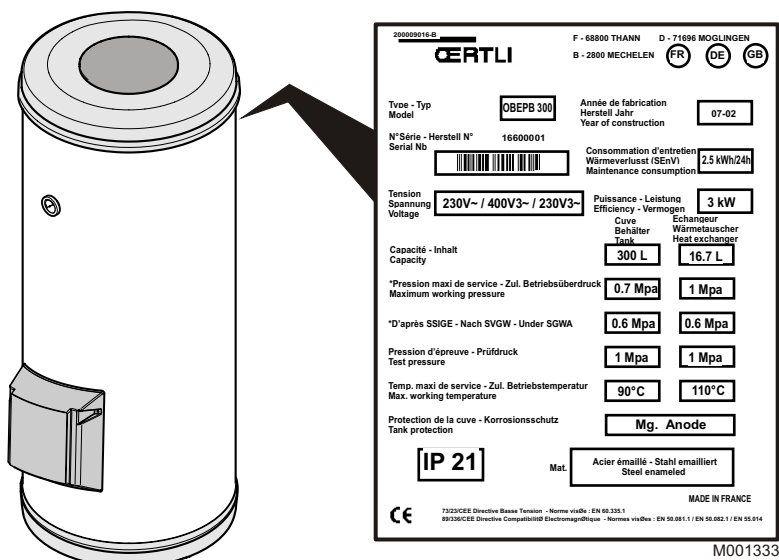
Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :

- 2006/95/CE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

1.1 Identification du matériel


Chaque appareil est équipé, en un endroit visible, d'une plaque d'identification qui spécifie, de manière lisible et indélébile, ses caractéristiques.


Ces données (**notamment Désignation et N° série**) sont à rappeler dans toute correspondance.




2 Introduction

2.1 Symboles utilisés

 **Attention danger**
Risque de dommages corporels et matériels.
Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.


 Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2 Généralités


Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit **Oertli**, un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.


Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La société Oertli ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.** Conserver cette notice en bon état à proximité de l'appareil.

3 Consignes de sécurité et recommandations

 **Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.**

 **Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.**

Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

4 Description

4.1 Description technique

■ Cuve

- Acier
- Revêtement intérieur en émail vitrifié de qualité alimentaire qui protège la cuve de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

■ Protection contre la corrosion

1 ou 2 anodes en magnésium à contrôler tous les 2 ans et à remplacer le cas échéant.

- BEPC 300 : 2 anodes.

■ Echangeur thermique

- Tube lisse
- Echangeur émaillé (partie en contact avec l'eau sanitaire).

■ Isolation

- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC.
- Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

■ Habillage

Tôle d'acier peinte.

4.2 Caractéristiques techniques

		OBEPB 300	
Circuit primaire (eau de chauffage)			
Température de service maximale		°C	110
Pression de service maximale		bar	12
Capacité en eau du serpentín		l	16.7
Surface d'échange du serpentín		m ²	2.5
Circuit secondaire (eau sanitaire)			
Température de service maximale		°C	90
Pression de service maximale		bar	7
Capacité en eau		l	300
Puissance électrique		W	3000
Intensité	230 V/monophasé	A	13.7
	230 V/triphasé	A	7.8
	400 V/triphasé	A	4.6
Temps de chauffe "Electrique" - 15 à 65 °C		h	5.5
Constante de refroidissement Cr ⁽¹⁾		Wh/24h · L · K	0.20
Pertes par les parois - Δt = 45 K		W	115
Perte de charge circuit primaire à débit 3 m ³ /h		kPa	21
Poids		kg	168

(1) Réglementation thermique (France)

5 Installation

5.1 Implantation

Avant de commencer l'installation, couper l'alimentation électrique des différents composants de l'installation :

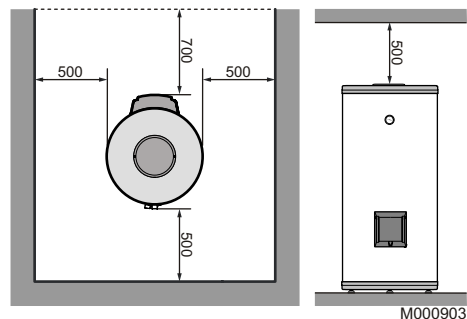
- Pompe à chaleur
- Ballon
- Vanne 3 voies
- Circuit de délestage (le cas échéant)

⚠ Seul un professionnel qualifié peut réaliser l'installation conformément à la législation et les normes en vigueur.

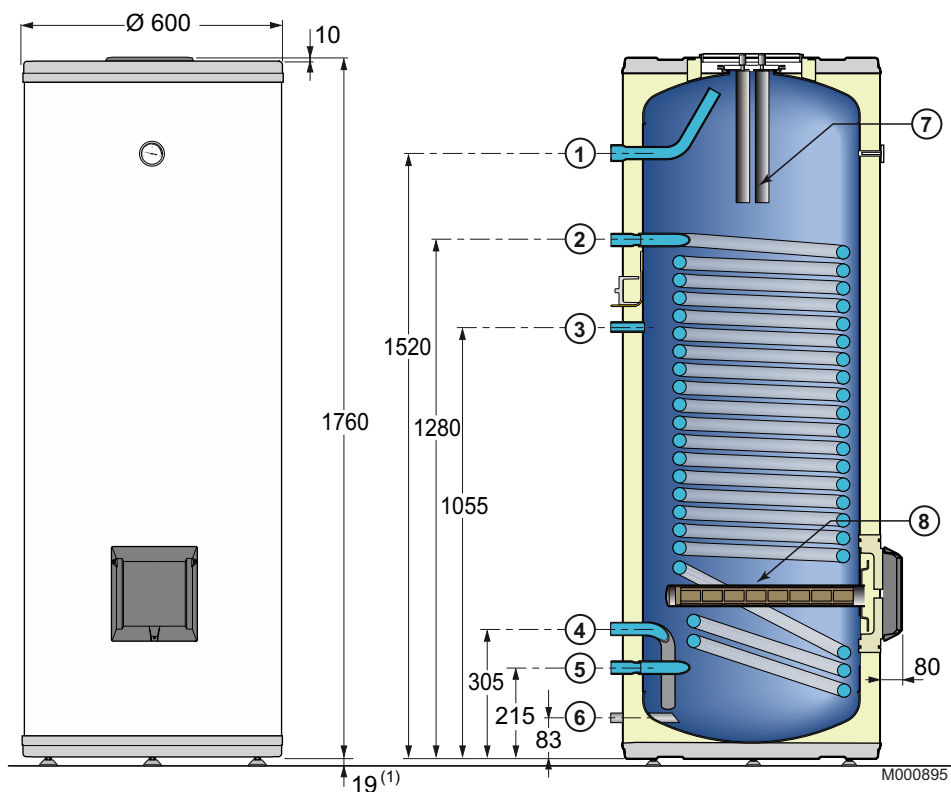
Placer l'appareil :

- dans un local à l'abri du gel
- sur un socle pour faciliter le nettoyage du local
- le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

Isoler les tuyauteries



5.2 Dimensions principales

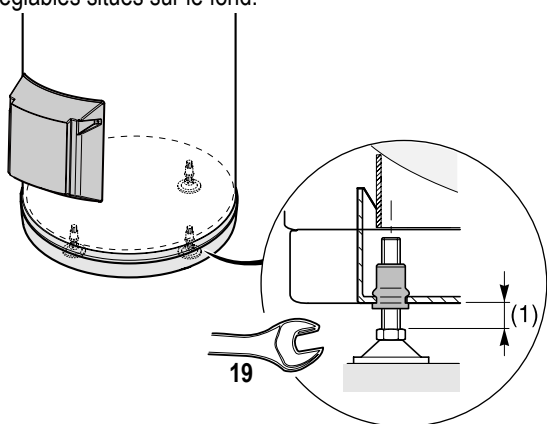


- | | | |
|---|-----------------------------|-------|
| 1 | Départ eau chaude sanitaire | G 1 |
| 2 | Entrée de l'échangeur | G 1 |
| 3 | Circulation | G 3/4 |
| 4 | Entrée eau froide sanitaire | G 1 |
| 5 | Sortie de l'échangeur | G 1 |
| 6 | Orifice de vidange | G 1 |
| 7 | Anodes en magnésium | |
| 8 | Résistance électrique 3 kW | |

G Filetage cylindrique, étanchéité par joint plat

5.3 Mise à niveau


La mise à niveau du préparateur ECS s'effectue à l'aide des pieds réglables situés sur le fond. (1) Plage de réglage : 30 mm



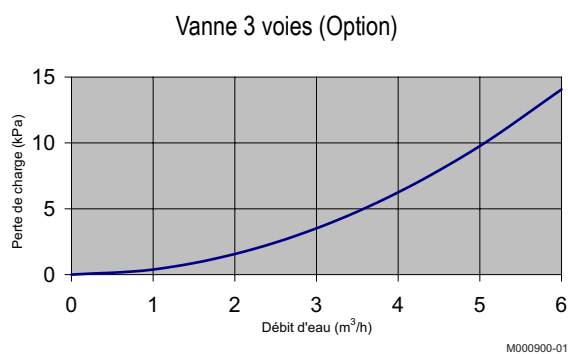
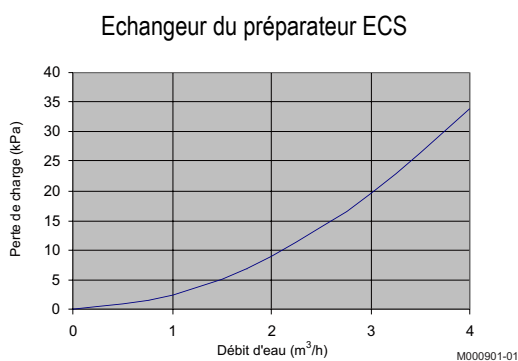
5.4 Raccordement hydraulique

5.4.1 Antigel

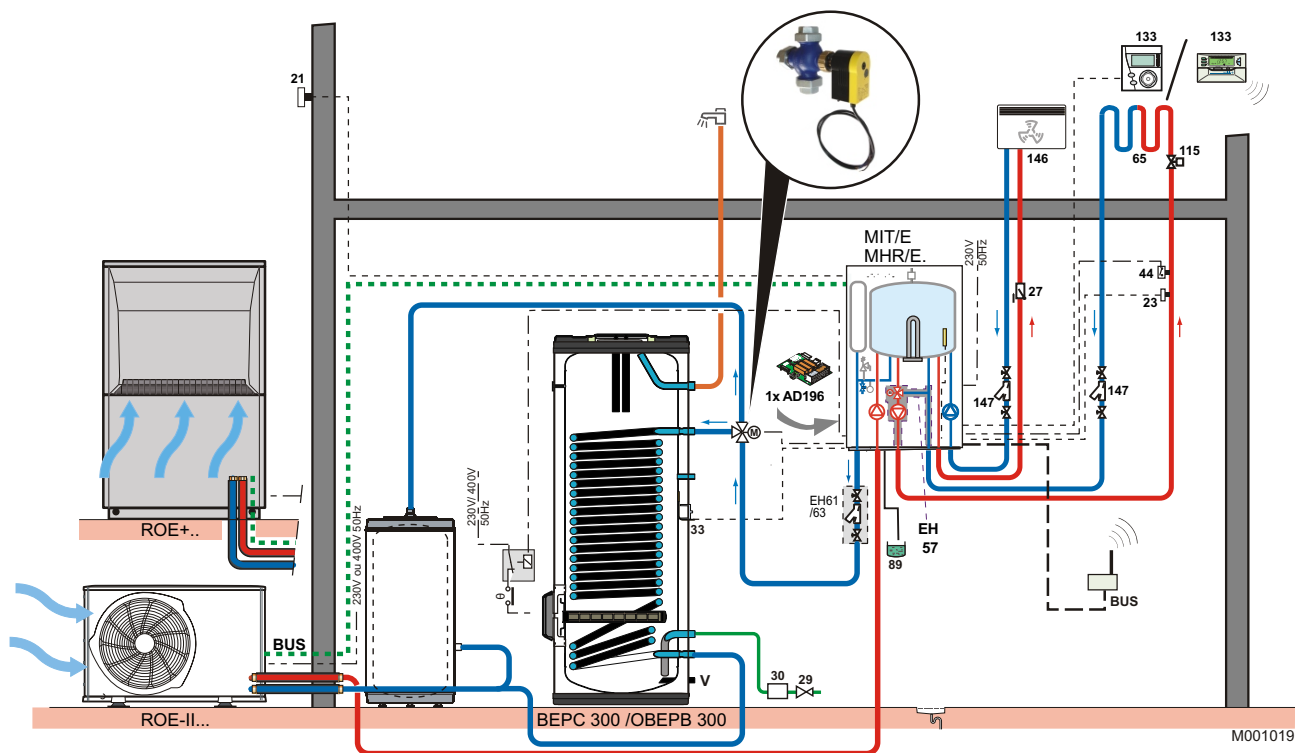
Si du liquide antigel est utilisé dans le circuit d'eau de la pompe à chaleur, l'antigel doit obligatoirement être de **qualité alimentaire**.
Exemple : Mono Propylène Glycol.

 **N'utiliser en aucun cas du Mono Ethylène Glycol ou tout autre liquide antigel toxique.**

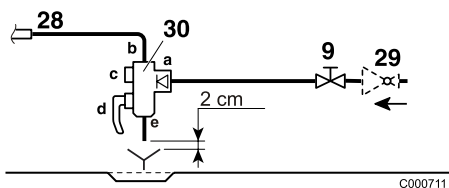
5.4.2 Perte de charge



5.4.3 Exemple 1

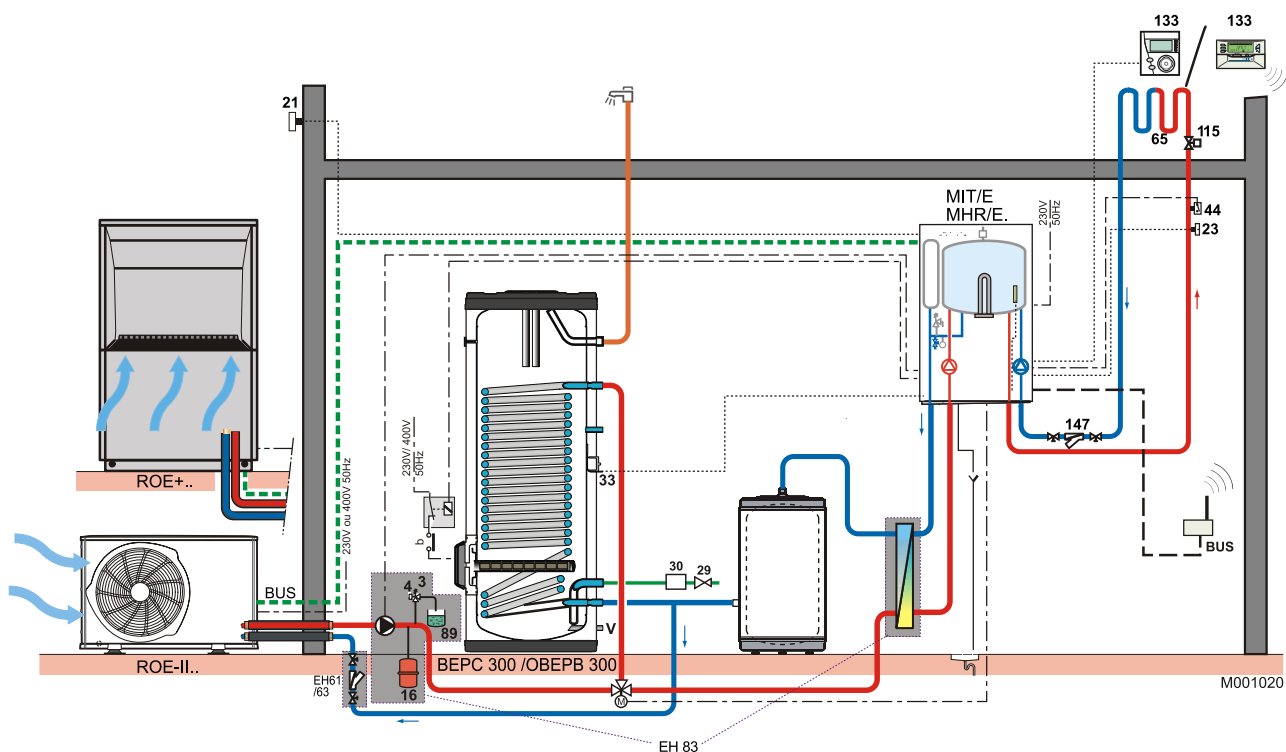


- 21. Sondes de température extérieure
- 23. Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 27. Clapet anti-retour
- 29. Réducteur de pression
- 30. Groupe de sécurité

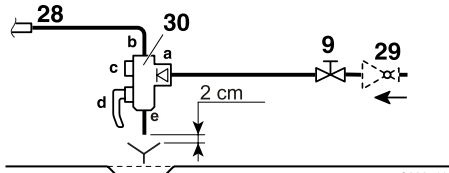


- a. Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b. Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur ECS
- c. Robinet d'arrêt
- d. Soupape de sécurité 7 bar
- e. Orifice de vidange
- 33. Sonde de température eau chaude sanitaire
- 44. Thermostat de sécurité 65, à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P52-303-1).
- 65. circuit chauffage avec vanne mélangeuse, circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs)
- 89. Réceptacle pour fluide caloporteur
- 115. Robinet thermostatique de distribution par zone
- 133. Commande à distance interactive
- 146. Ventilo-convecteur
- 147. Filtre
- V. Vidange

5.4.4 Exemple 2




- | | | | |
|-----|--|------|---|
| 3. | Soupape de sécurité 3 bar | 33. | Sonde de température eau chaude sanitaire |
| 4. | Manomètre | 44. | Thermostat de sécurité 65, à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P52-303-1). |
| 16. | Vase d'expansion | 89. | Réceptacle pour fluide caloporteur |
| 21. | Sondes de température extérieure | 115. | Robinet thermostatique de distribution par zone |
| 23. | Sonde de température départ après vanne mélangeuse | 133. | Commande à distance interactive |
| 29. | Réducteur de pression | 147. | Filtre |
| 30. | France : Groupe de sécurité | V | Vidange |



- a. Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
 b. Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur ECS
 c. Robinet d'arrêt
 d. Soupape de sécurité 7 bar
 e. Orifice de vidange
 BC... : Soupape de sécurité 7 bar

5.4.5 Raccordement du préparateur ECS à la PAC (circuit primaire)

 Voir schémas pages 8 et 9.

5.4.6 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 7 bar.


■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve du préparateur ECS.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité

 **Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.**

Tarage de la soupape de sécurité : jusqu'à 7 bar.

Pour la France, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur ECS doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le ballon.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obturée.

- ▶ Allemagne

Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988 :

Capacité litres	Dimension de la soupape Dimension mini. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe kW (maxi)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 → 1000	R ou Rp 3/4	150


Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux

Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

 **Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.**

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma page 8. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur ECS. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

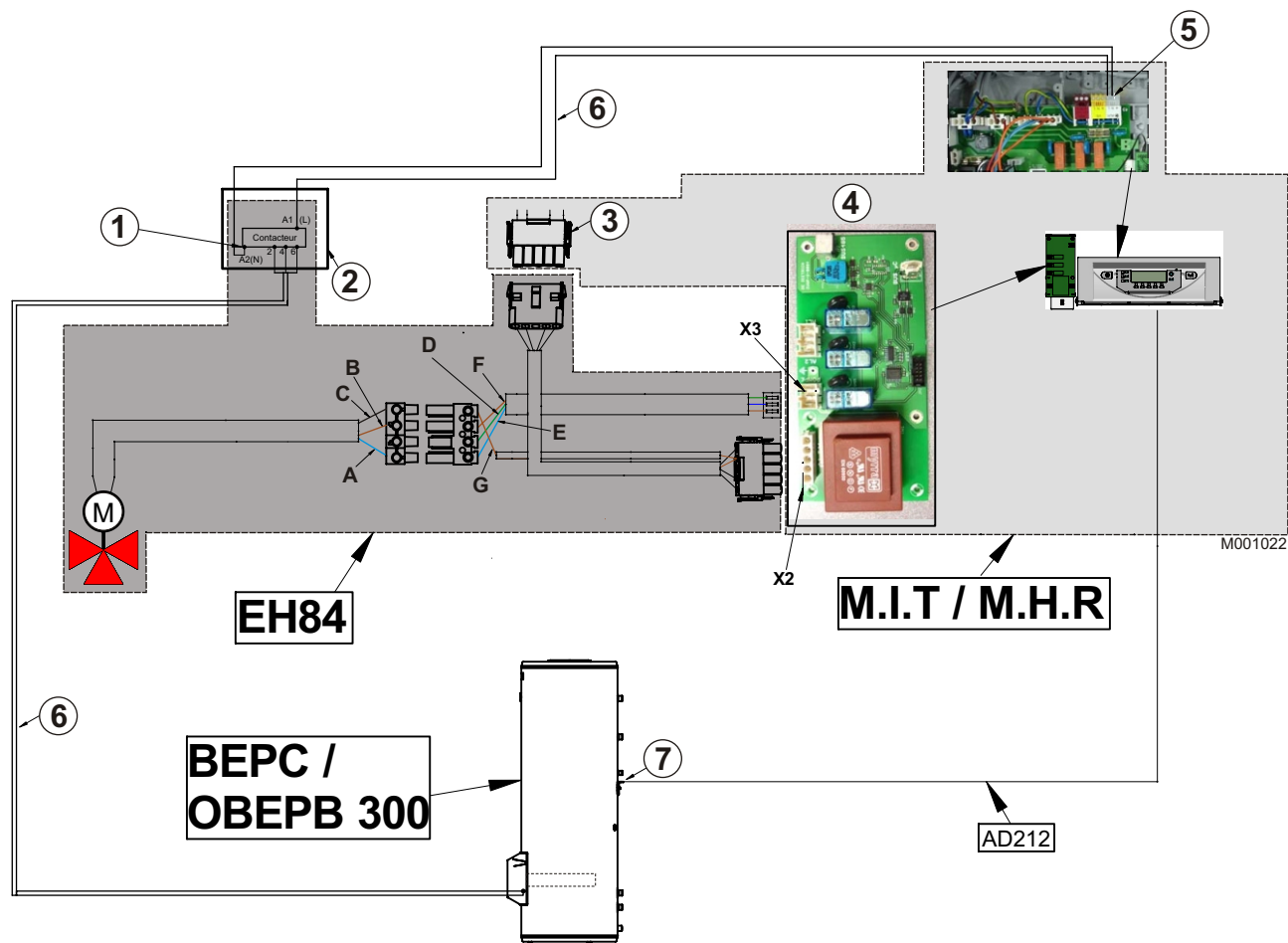
■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur ECS peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

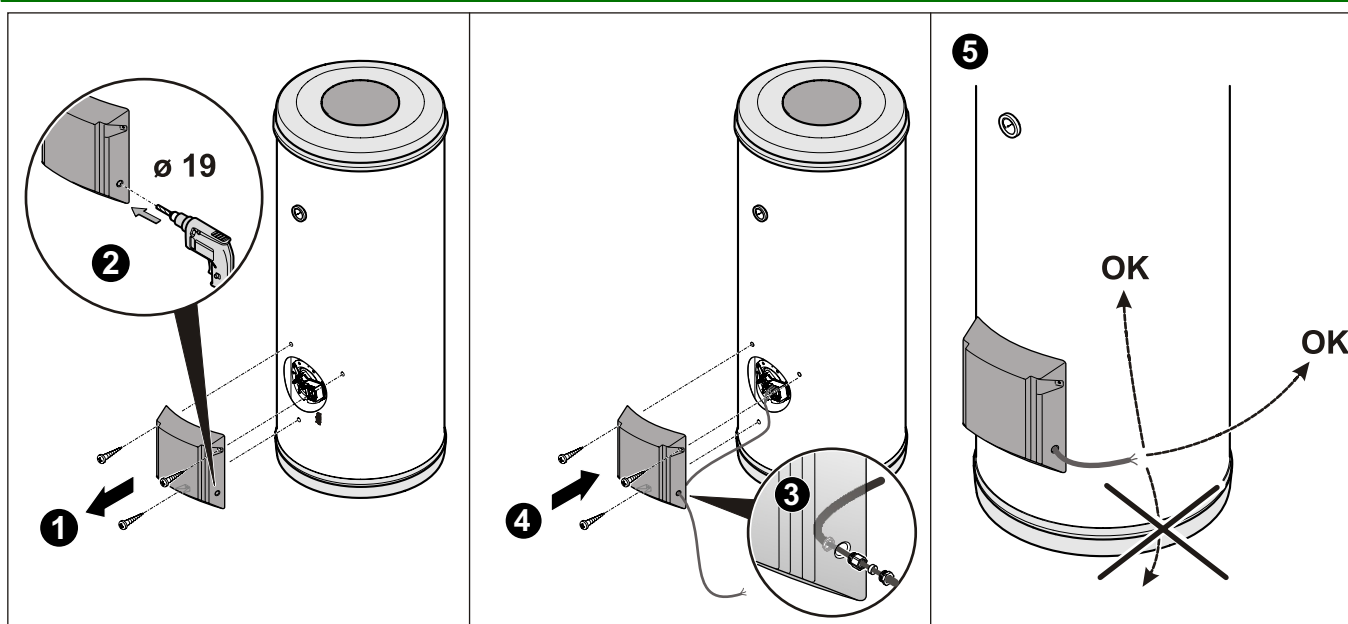
Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

5.5 Raccordement électrique



- ① Contacteur de commande des résistances du ballon
- ② Tableau de distribution
- ③ Connecteur branché à l'origine sur X2. A rebrancher sur le connecteur livré avec le colis EH84.
- ④ Carte interface
- ⑤ Sortie auxiliaire 230 VAC pour commande du contacteur
- ⑥ Câble non fourni
- ⑦ Sonde ECS
- A BU (Bleu N)
- B BN (Marron L)
- C BK (Noir L)
- D Vert/Jaune (GND)
- E Bleu (N)
- F Marron - phase commandée - 230 VAC
- G Marron - phase permanente - 230 VAC

5.5.1 Raccordement de la résistance électrique



M000976

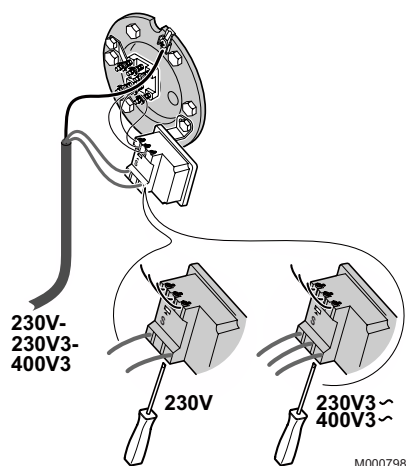
5.5.2 Résistance électrique

⚠ Ces opérations doivent être effectuées dans les règles de l'art par un professionnel qualifié.

Les résistances électriques sont configurées d'usine pour un branchement en 400 V triphasé.

Pour un branchement en monophasé, se reporter aux schémas ci-après.

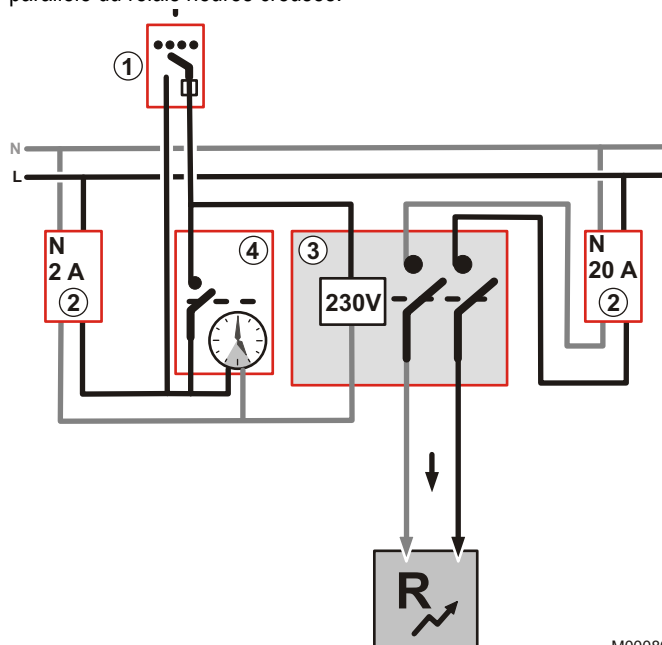
■ Résistance électrique 3.0 kW



M000798

■ Schéma de principe de l'alimentation d'un chauffe-eau en heures creuses avec gestion temporelle de 2 heures diurnes

Pour augmenter sensiblement la quantité d'eau chaude journalière disponible, nous préconisons une gestion temporelle à l'aide d'un relais programmé pendant 2 heures en période diurne et raccordé en parallèle du relais heures creuses.



M000804

- ① Compteur électronique
- ② Disjoncteur
- ③ Relais heures creuses
- ④ Relais programmable : Heures pleines de 17h à 19h

5.6 Colisage

	OBEPB 300
Colis préparateur ECS	EH 79
Options :	
- Anode à courant imposé	AJ 39
- Sonde ECS	AD212

6 Mise en service

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur ECS et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

Pour cela :

- Remplir complètement le préparateur ECS par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
- Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

i Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur ECS.

3. Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

⚠ Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité ; ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

7 Contrôle et entretien

7.1 Anode en magnésium

Vérifier l'anode en magnésium au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

► Contrôle visuel

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).

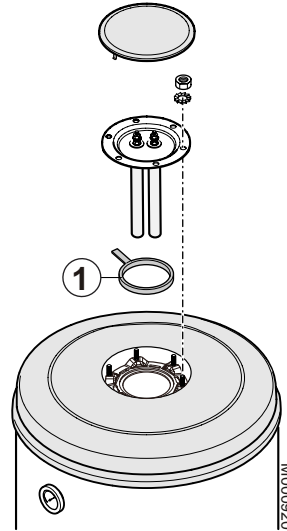
► Contrôle par mesure

- Débrancher le fil de masse de l'anode.
- Mesurer le courant entre la cuve et l'anode. Si le courant mesuré est inférieur à 0.1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

■ Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium

1. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur ECS.



2. Déposer le tampon de visite.
3. Contrôler les anodes et les remplacer si nécessaire.
4. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint (1) et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette (joint à lèvres) à l'extérieur du préparateur ECS.
5. Effectuer la mise en service.

7.2 Soupape ou groupe de sécurité

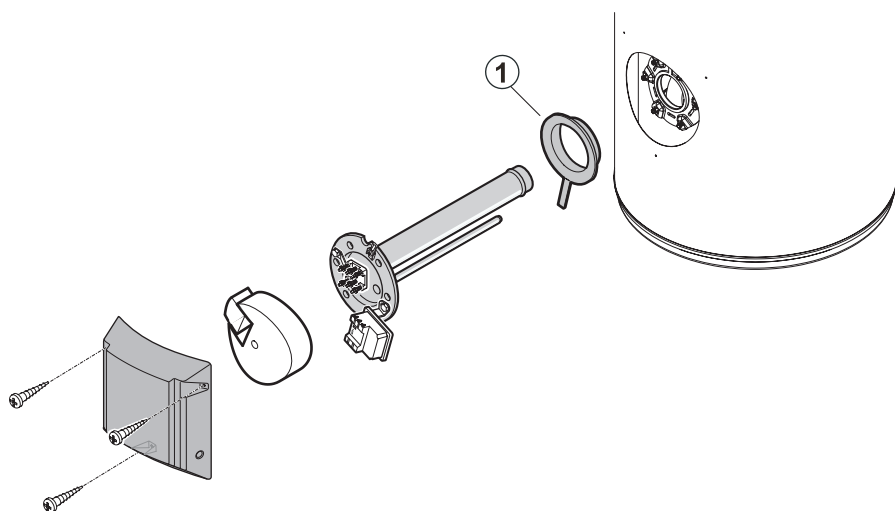
La soupape ou le groupe de sécurité doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur ECS.

⚠ Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur ECS et l'annulation de sa garantie.

7.3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur ECS afin d'en préserver les performances.

■ Opérations à effectuer pour le détartrage



1. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur ECS.
2. Déposer le tampon de visite.
3. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur ECS.
4. Détartrer l'échangeur afin de garantir ses performances.
5. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint ① et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette (joint à lèvres) à l'extérieur du préparateur ECS.
6. Effectuer la mise en service.

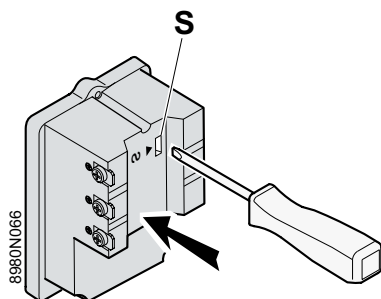
M000977

7.4 Habillage

L'habillage du préparateur ECS peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

7.5 Réarmement du thermostat de sécurité

⚠ Couper l'alimentation électrique avant toute intervention.



En cas de coupure du thermostat de sécurité :

- ① Couper l'alimentation électrique.
- ② Retirer le capot avant.
- ③ A l'aide d'un tournevis plat, enfoncer le bouton de réarmement S situé sur le thermostat (voir schéma).

8 Fiche de maintenance

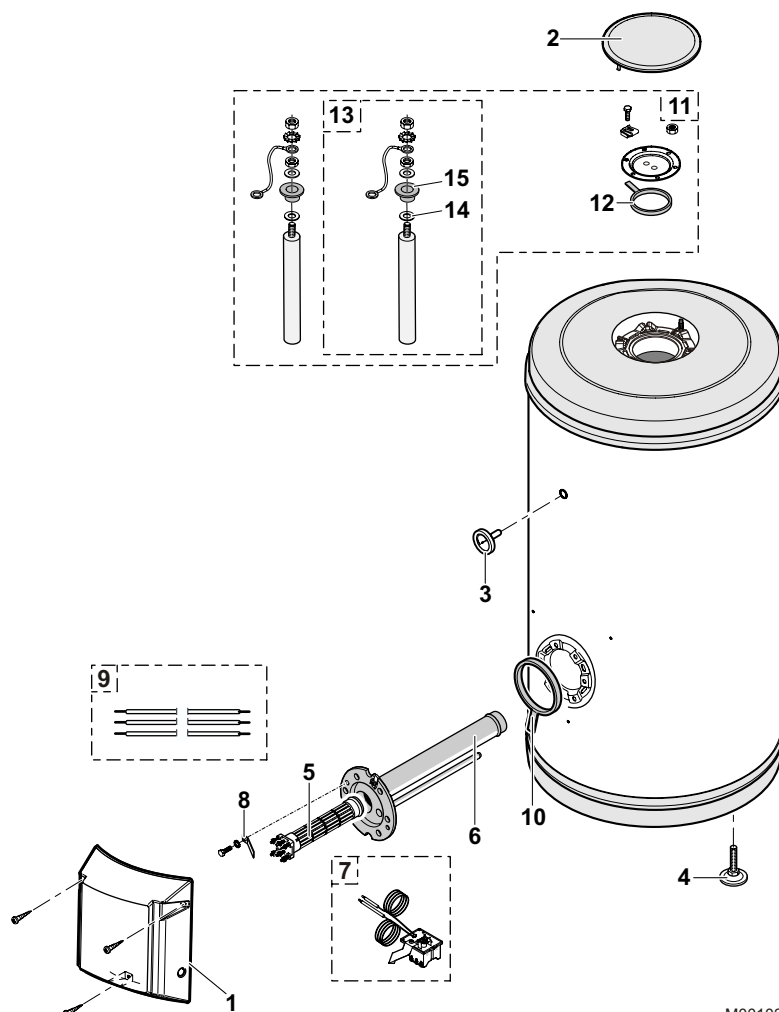
N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

9 Pièces de rechange - OBEPB 300

07/03/08 - 300012297-002-B



Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.



M001021

Rep.	Référence	Désignation
OBEPB 300		
1	124475	Capot latéral complet
2	300011075	Capot supérieur
3	300011041	Thermomètre AFRISO
4	180331	Pied réglable M10x35
5	700171	Elément chauffant 3000 W Triphasé
6	700289	Corps de chauffe
7	182207	Thermostat

Rep.	Référence	Désignation
8	182208	Plaque de fixation
9	200006681	Fils d'alimentation (X3)
10	123698	Joint à lèvres Ø 82
11	200009144	Tampon supérieur Ø 112 avec anode + joint + Vis
12	126479	Joint à lèvre Ø 112, épaisseur 7 + jonc
13	121119	Anode complète Ø 33 longueur 330
14	603353	Joint Ø 25 x 8.5 x 2
15	124474	Entretoise nylon

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits OERTLI.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

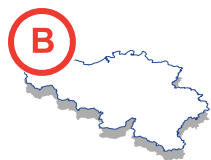
OERTLI THERMIQUE S.A.S.www.oertli.fr

Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex
☎ 03 89 37 00 84
☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique PRO
☎ 03 89 37 69 32
☎ 03 89 37 69 33
☎ 03 89 37 69 34
☎ 03 89 37 69 35
✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbHwww.oertli.de

Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.www.oertli.be

Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ info@oertli.be

OERTLI SERVICE AGwww.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AGwww.waltermeier.com

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 44 806 44 24
☎ +41 44 806 44 25
✉ ch.klima@waltermeier.com

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

07/03/08



300012297-001-D

**OERTLI THERMIQUE S.A.S.**

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex